



Georges SCHULER
Maire de Reichstett
Aux Parents d'Elèves

Petite Garderie – Année scolaire 2022-2023

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, la Commune de Reichstett vous propose une prise en charge des enfants par les ATSEM dans les locaux de l'école maternelle Hay et au Centre de Loisirs, avant l'horaire d'ouverture des écoles, selon les modalités suivantes :

-Les enfants de l'école maternelle : entrée secondaire maternelle, Avenue Hay

Matin : de 7H30 à 8H10 – de 11h40 à 12h15

Après-Midi : de 13H30 à 13H40 – De 16H20 à 16H45

-Les enfants de l'école élémentaire : entrée périscolaire, Avenue Hay

Matin : de 7H30 à 8H00 – de 11h30 à 12h15

Nous vous demandons de respecter strictement ces horaires d'accueil, afin de permettre une bonne organisation du service. La distinction entre les deux structures est obligatoire. Les enfants qui ne seraient pas pris en charge par les parents ou personnes désignées, en fin d'accueil de demi-journée, seront confiés au personnel encadrant du Centre de Loisirs.

Je vous informe que la participation s'élève à 30€ par enfant et par trimestre, sachant qu'une remise de 10€ est accordée pour le deuxième enfant d'une même famille. La facturation se fera trimestriellement par les services administratifs de la Commune.

L'inscription définitive se fera à la rentrée, ou en début de chaque trimestre scolaire.

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations les plus cordiales

Votre Maire

Georges SCHULER,



✂ Accueil prolongé – Année scolaire 2022-2023 Talon d'inscription à remettre à la Mairie

Je soussigné(é), M....., parent de l'enfant
scolarisé à REICHSTETT, classe....., sollicite une inscription en accueil prolongé dans
les locaux de l'école maternelle ou du Centre de Loisirs.

7H30 – 8H10

11H40 – 12H15 maternelle

13H30 – 13H40

16H20 – 16H45

Uniquement maternelle

Uniquement maternelle

7H30 – 8H00

11H30 – 12h15 élémentaire

Adresse postale des parents pour facturation :

Numéro de tél. des parents : Courriel des parents :

Signature :